



## Création d'une place de dépôt, d'une piste forestière et réfection généralisée d'une piste forestière à Aveyran

Ces travaux ont été réalisés sous maîtrise d'œuvre de l'Office National des Forêts pour un montant de l'opération s'élevant à : 22 210.30 €.

**Le montant de la subvention perçue par la commune s'élève à : 13 668.48 €**



Départ de la piste forestière



FONDS EUROPÉEN AGRICOLE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL  
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Les travaux ont été cofinancés par l'Union Européenne dans le cadre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FAEDER) : l'Europe investit dans les zones rurales.

Objectif :  
Permettre l'exploitation et l'accès aux sites.

